

CONSTRUCTION PAYSAGERE



OBJECTIFS DE FORMATION

> **OBTENIR** le **certificat de spécialisation**

Construction Paysagère, diplôme de niveau 4 (ex niveau IV) délivré par le Ministère de l'Agriculture

> **SE FORMER** à:

- Être capable de préparer et organiser un chantier de construction paysagère
- Maîtriser les travaux de constructions maçonnées (dallage, pavage, muret)
- Être capable de réaliser des constructions sans liants (ouvrage bois, pierres sèches, mobilier,...)
- Réaliser des créations paysagères (maçonnerie paysagère, structure bois etc)

> **METIERS VISES** chef d'équipe paysagiste, salarié du Paysage, paysagiste en entreprise privée, agent paysagiste en collectivité, Maçon du Paysage

Activités: Création, aménagement et entretien des parcs, jardins et espaces verts, construction paysagère



LES PLUS

- + Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais
- + Etablissement à taille humaine
- + Des ateliers et plateaux techniques équipés
- + Partenariat avec les acteurs locaux



INFO

> **ORGANISATION**

- 455 h de présence en centre de formation sur 1 an
- 560h d'immersion en entreprise
- Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, d'une AIF ou autres financements

> **EVALUATION - CERTIFICATION**

- Le diplôme est obtenu par la réussite aux épreuves UC (Unités Capitalisables) - contrôle continu
- Le passage des épreuves se déroule au centre de formation (sujets validés par la DRAAF)
- Chaque UC obtenue permet la validation d'un bloc de compétences

> **POURSUITE D'ETUDE**

Passerelle possible vers un BTS Aménagements Paysagers

> **INDICATEURS 2024 (pas d'ouverture de sessions)**



Réussite : %



Satisfaction : %



Insertion : %



Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

CONTENU FORMATION

C1 - Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères

- Opérationnaliser un projet de constructions paysagères
- Réaliser les travaux préalables aux constructions paysagères

C2 - Réaliser des constructions paysagères avec liants

- Réaliser des revêtements de sols avec liants
- Réaliser des ouvrages en élévation avec liants

C3 - Réaliser des constructions paysagères non maçonnées

- Réaliser des ouvrages en bois
- Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liant

Environ 67% de cours sous forme de travaux pratiques

MODALITES

> PUBLIC CIBLE

Tout public

> PRE-REQUIS / SELECTION

- Etre titulaire d'un BP ou d'un autre diplôme de même niveau
- Aptitude physique à occuper un emploi en extérieur, en station debout
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance
- Entretien de positionnement

> INSCRIPTION

- Dossier d'inscription complet
- Délai de traitement administratif de 3 semaines minimum avant accès à la formation

LES SPECIFICITES

+ INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours possible en fonction de l'expérience, du parcours antérieur et des résultats de positionnement
- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

Travaux individuels, de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et étude de cas

Mises en situation sur plateaux techniques



COÛT - REMUNERATION

- > Prise en charge assurée par l'OPCO pour les entreprises privées.
- Pour les collectivités, nous contacter
- > Formation éligible au CPF
- > L'achat de la tenue de travail peut être gérée par le centre de formation (sous condition)



CONTACT

- > Bertrand ALLAGNAT - 04.71.65.70.69
- > bertrand.allagnat@educagri.fr



CFPPA - OFA
Yssingeaux



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur.



50 impasse les Epicéas - BP 41
Choumourox
43200 YSSINGEAUX
Tel: 04.71.65.70.69
cfppa.yssingeaux@educagri.fr
www.lyceegeorgesand.com